



INFORMATIONS DE FIN D'ANNEE AUX HABITANTS DE LA COMMUNE DE REMERING LES PUTTELANGE



Mesdames, Messieurs,

Toute l'équipe municipale vous souhaite de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne année 2026 !

Nous vous invitons cordialement le **vendredi 16 janvier 2026 à 18H30** au Foyer Socio-éducatif pour les vœux de la municipalité de REMERING LES PUTTELANGE et partager ensemble le verre de l'amitié.

DON du SANG 2026

Lundi 19 janvier - Lundi 04 mai - Lundi 06 juillet - Lundi 02 novembre
de 15H à 19H au Foyer Socio-éducatif.



Elections municipales – 15 et 22 mars 2026

Il est important pour pouvoir voter d'être inscrit sur les listes électorales.

Vous pouvez vérifier à tout moment votre situation électorale sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> ou en Mairie au 03.87.09.42.60.

Si nécessaire, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 6 février 2026, de 2 façons différentes en prévoyant un justificatif d'identité et un justificatif de domicile :

- En Mairie
- Par Internet sur service-public.fr

Le taux d'abstention aux élections est aussi en partie dû à une « mal-inscription », notamment chez les jeunes actifs (7,7 millions de « mal-inscrits »). Dès qu'il y a déménagement, la procédure d'inscription est volontaire.



La bibliothèque municipale de REMERING LES PUTTELANGE

Fermeture pour Noël du mercredi 23 décembre 2025 au samedi 03 janvier 2026 inclus.

Réouverture le mercredi 07 janvier 2026.

Report Collecte multiflux

Attention la collecte de fin d'année est avancée au mercredi 24 décembre au lieu du jeudi 25 décembre, de même celle du jeudi 01 janvier 2026 sera avancée au mercredi 31 décembre 2025. Merci de sortir vos poubelles la veille.



Collecte des sapins de Noël

Les services de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences informent qu'une collecte spécifique pour le ramassage exclusif des sapins de Noël sera effectuée le mercredi 07 janvier 2026 à REMERING LES PUTTELANGE. Ces sapins sont destinés à être valorisés sur la plateforme de compostage ; aussi, **les sapins décorés ou comportant de la neige artificielle, les sapins placés dans des sacs à sapin ainsi que les sapins mesurant plus d'1m80 devront être ramenés en déchèterie.**

Chats libres dans la commune

Pour éviter la prolifération non contrôlée des chats errants dans notre village, la commune met en œuvre une campagne de stérilisation. Merci de vous adresser en Mairie.



Apport volontaire – tri – containers, parking à côté de l'église



Je dépose dans les containers dédiés :

- journaux, magazines, publicités, prospectus, catalogues, annuaires, courriers, enveloppes, cahiers, bloc-notes, tous les autres papiers, emballages en carton fin (toutes les cartonnettes fines non ondulées peuvent être déposées dans les containers à papiers).

⚠️ les petits papiers, moins grands qu'une enveloppe, ne vont pas dans les containers.

⚠️ les cartons ondulés ou alvéolaires sont à rapporter en déchetterie.



Les emballages recyclables doivent être déposés dans les bornes jaunes.

- barquettes en plastique ou en aluminium – sacs et sachets – films plastique – tubes de dentifrice – pots de yaourts, pots de crème – canettes de soda – bouteilles en plastique,
- ...

Il faut déposer ces emballages recyclables en vrac et sans sac.

Même pendant les fêtes, je trie

Nous vous incitons à faire le bon geste de tri en déposant au conteneur à verre toutes les bouteilles, les bocaux et pots en verre.



Petit memento (liste non exhaustive)

Sac vert : serviettes en papier/sachets de thé/restes d'assiette

Sac bleu : boules de noël cassées/bouchons de liège/coquilles de moules et d'huîtres

Borne jaune : emballages en plastique (ex : emballages saumon fumé/rubans d'emballage/emballages de papillotes/capsules de café en aluminium ou en plastique)

Borne à fibreux : papiers cadeaux/publicités/petites cartonnettes

Borne à verre : bouteilles et bocaux en verre/flacons de parfum

Les trottoirs

Ils sont à déneiger, chaque propriétaire est responsable de ce nettoyage (la neige est à mettre en tas, il est strictement interdit de l'étaler ou de la jeter sur la route). Rappel : durant l'année, les trottoirs et les caniveaux sont aussi à balayer régulièrement. Un entretien plus conséquent est à prévoir lorsque ceux-ci sont envahis par de l'herbe ou de la mousse. Les piétons utilisant ces trottoirs vous remercient !



A noter dans vos agendas :

Marche de Carnaval

Les Arboriculteurs organisent une marche hivernale le dimanche 25 janvier 2026. La participation se fera sur inscription ; les flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres.



Fête de Carnaval

L'APE du RPI Rémering-lès-Puttelange/Hilsprich organise une après-midi « Carnaval » le dimanche 8 février 2026 à la salle des fêtes de Hilsprich. Des flyers seront transmis ultérieurement.

Repas harengs

Le Conseil de Fabrique organise un repas « Harengs » le dimanche 22 février 2026 à partir de 11h30 au Foyer Socio Educatif. L'inscription se fait auprès des membres du Conseil de Fabrique. Un flyer sera distribué avec un coupon réponse pour le repas.

